

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mars 2019

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1761)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 1109

présenté par
M. Nadot

ARTICLE 45

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Voulant utiliser la privatisation comme outil économique, le Gouvernement français cultive le genre du contre-temps historique. Partout en 2019 la puissance publique et davantage de services publics sont réclamés afin de protéger contre les dangers de la mondialisation et assurer à chacun l'égalité des chances.

A l'heure des peuples désorientés, comment ne pas penser - en abdiquant aux lois du marché aéroports, énergie, loisirs et numérique - à l'héritage laissé à son pays par Margaret Thatcher, grande spécialiste de la privatisation : un bilan économique peu reluisant, une désindustrialisation marquée et la désintégration sociale, culturelle et identitaire, dont on trouve aujourd'hui la traduction dans ce Brexit du perdant-perdant.

La mise en oeuvre du cahier des charges ne suffira pas à maintenir les intérêts stratégiques aéroportuaires de la France.